



ENSEMBLE PASTORAL ASNIÈRES-CENTRE

*Joyeux et
fraternels
avec le Christ*



Ma chair est la vraie nourriture, et mon sang est la vraie boisson.

Jean 6, 51-58



Père Michel OUTTARA

édito

La Fête-Dieu

Le sacrement est l'intervention de Dieu qui se donne, ainsi que l'intervention du service pastoral et charitable, aujourd'hui des successeurs des apôtres. Le sacrement de l'Eucharistie proclame La Parole de Dieu et fait communier au Corps et au Sang de Jésus Christ par la consécration d'un peu de Pain et d'un peu de Vin, mêlé d'un peu d'eau. Un peu de Pain. Rien de plus commun que le pain. C'est la nourriture de base, à l'époque de Jésus plus encore qu'à la nôtre. Le pain, c'est ce pourquoi travaillent les êtres humains. On dit de manière équivalente « gagner sa vie » ou « gagner son pain ». Le pain représente toute la vie humaine : « Tu es béni, Dieu de l'univers, toi qui nous donnes ce pain, fruit de la terre et du travail des hommes », dit le prêtre à la présentation des offrandes pour le sacrifice eucharistique. La fabrication de ce pain est passée par un grand nombre de mains, depuis celles qui ont semé le grain, extrait le sel, et puisé l'eau jusqu'à celles qui ont déposé le pain sur la patène. Ces mains n'étaient pas toutes pures, loin sans faut ! C'est pourtant le produit du travail de toutes ces mains qui deviendra pain de la vie éternelle.

Au moment d'être livré et d'entrer librement dans sa passion, Jésus prit le pain, il le bénit, le rompit et le donna à ses disciples en disant : « Ceci est mon Corps, livré pour vous. » (P. E. II) Lorsqu'il accomplit ce geste au soir du Jeudi saint, Jésus annonce par un geste prophétique ce qu'il va accomplir le lendemain : faire don de sa vie sur la croix pour la multitude.

L'apôtre et évangéliste Jean nous explique que recevoir le corps et le sang eucharistiques de Jésus, c'est recevoir de Dieu l'invitation à devenir, à la suite de Jésus Christ, pain de vie pour les autres, charité pour les autres, occasion de vie éternelle d'amour divin pour les autres, avec l'aide de L'Esprit Saint qui conduit l'Eglise. Concrètement, l'Eucharistie, comme tous les autres sacrements, est à célébrer et à vivre avec Foi et cœur, dans une démarche ecclésiale, où les gestes ou rites de chaque sacrement disent au monde et à chaque conscience, la foi catholique reçue des apôtres.

Un grand théologien, Thomas d'Aquin, nous a laissé une magnifique hymne pour la Fête-Dieu : « Je t'adore avec ferveur, ô Dieu caché, vraiment présent sous ces figures...Les yeux, la bouche et les mains se trompent sur toi ; c'est à l'écoute seule qu'il est sûr de se fier ». Ce mystère ne peut pas être dénoué par la seule raison humaine. Sont nécessaires l'attitude de l'écoute et de l'adhésion de foi que Dieu peut donner : « À toi mon cœur se soumet tout entier, car à te contempler il défaille tout entier. » La récente période de la communion spirituelle a pu nous disposer intérieurement pour cette étape concrète du rite de communier corporellement au Pain et au vin consacrés : nous sommes certes des âmes, mais aussi des corps ; Dieu rejoint aussi notre corps, d'abord corps terrestre provisoire et annonce déjà des corps des élus et des élues qui recevront chacun, chacune, leur corps de ressuscités (ées).

*« À toi mon
cœur se
soumet tout
entier, car à te
contempler
il défaille
tout entier. »*



RETOUR SUR...

Le jour de la fête de la Sainte Trinité, notre communauté a eu la joie de célébrer le baptême de Caline, Christian, Laetitia, Léa, Leila, Lucien et Sonya. Après une longue attente, 2 années de préparation avec le groupe du Catéchuménat et sa prolongation « Covid-19 », au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, ils ont été baptisés, confirmés et ont communié pour la première fois. Nous sommes dans l'action de grâce de pouvoir accueillir « ces jeunes pousses » qui font grandir notre Église et qui ont plus que jamais besoin de l'attention fraternelle de toute la communauté.

Dimanche prochain nous penserons aux 4 adultes de nos paroisses qui recevront par le sacrement de la confirmation la puissance de l'Esprit Saint: Benoît, Christine, Fabrice et François... prions pour chacun d'entre eux et plus particulièrement prions pour leurs vocations personnelles.

D'ailleurs, laissons-nous interpeller par notre évêque qui a écrit ceci dans sa première lettre pastorale :

« C'est en particulier par le sacrement de la confirmation que nous avons part aux richesses de l'Esprit. Ce sacrement magnifique, il faut le dire et le redire, n'est pas un sacrement à option pour les plus motivés, il est constitutif de l'existence authentiquement chrétienne : le Christ nous fait passer de la mort à la vie par le baptême pour nous donner part à son Esprit par la confirmation afin que notre vie s'accomplisse en glorifiant le Père et en servant nos frères, ce qui s'esquisse en chaque eucharistie. »

MERCI JULIEN



MERCI ISAAC



Comme vous le savez, **le père Julien** est appelé vers d'autres missions au sein de notre diocèse.

Le Père Isaac, arrivé il y a deux ans, est également appelé vers d'autres missions par son évêque et va également (déjà) nous quitter le 31 août prochain.

Afin de partager ensemble ce temps d'action de grâce, les règles actuelles nous obligent à procéder en deux temps.

La messe du dimanche 28 juin à 11h00 à Saint-Daniel.

Le dimanche 30 août, nous organiserons un grand barbecue festif dans le jardin de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

Vous pouvez y participer en déposant une enveloppe dans les boîtes aux lettres de nos paroisses en précisant « *cadeau Julien* » ou « *cadeau Isaac* » ou en vous rendant sur (<https://www.leetchi.com/c/merci-pere-julien>) (<https://www.leetchi.com/c/merci-pere-isaac>) ou encore directement sur le site de la paroisse.

Enfin, nous vous proposons d'adresser vos messages particuliers à l'adresse mail suivante : gl@scp-lp.com Les messages seront ensuite rassemblés dans un album.

L'EAP



AGENDA

Concernant les messes du samedi soir et du dimanche

VENEZ 15 MINUTES À L'AVANCE

Nombre de places limité

Réservation de préférence sur lamesse.app

ou par téléphone au 01 47 93 10 46

Retenez la date :

Rencontre des 72 (responsable des services et mouvements) le samedi 27 juin matin à Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

À l'issue de laquelle **l'Ensemble Pastoral sera consacré à Notre Dame du Perpétuel-Secours** en action de grâce pour sa protection et pour lui confier l'avenir pastoral et spirituel de notre église et de notre ville.

PÈLERINAGE DES PÈRES D'ASNIÈRES - Samedi 4 juillet et dimanche 5 juillet matin

L'édition 2020 se déroulera en Ile-de-France, sur une journée complète, plus une matinée. Un format inédit pour maintenir la tradition, lors d'un moment hors du temps d'unité spirituelle et fraternelle. L'accompagnement spirituel sera porté par le Père Julien.

Thème : « QUE TOUS SOIENT UN, COMME TOI TU ES EN MOI ET MOI EN TOI » Jn 17,21

4 juillet RDV à 7h00. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement (env. 40 minutes d'Asnières). Vous venez avec votre véhicule ou en co-voiturage. En petits groupes, marche, enseignements, temps de prière et de partage. Le soir, retour au point d'arrivée, Messe du pèlerinage, BBQ, veillée, adoration. Nuit sur site, sous la tente. Le campement étant à proximité de vos voitures, vous n'aurez pas à porter votre matériel. 5 juillet matin Petit déjeuner (fourni), intentions de prière et messe d'envoi. Chacun sera de retour chez lui en fin de matinée.

Contact organisation : Eric Beldent - beldenteric@gmail.com - 06 16 40 88 39

Léguer à l'Église catholique

Choisir le legs pour aider l'Église Catholique des Hauts-de-Seine

En rédigeant un testament, le donateur permet que ses biens continuent son œuvre.

En confiant ses biens à l'Église, il lui permet de poursuivre son œuvre de charité, d'éducation et d'évangélisation.

N'est-ce pas donner de soi-même et prolonger ce qu'on a commencé sur terre ?

N'est-ce pas laisser un message fort à sa famille, en affirmant sa foi et sa responsabilité de baptisé.

POURQUOI ?

Pour : **Assurer l'entretien et la construction** d'édifices servant au culte et à la pastorale :

74 églises ou chapelles des Hauts-de-Seine sur 112 sont propriété de l'association diocésaine.

Ce sont donc 66% des locaux cultuels dont l'entretien, la rénovation ou la réhabilitation incombent totalement à l'association diocésaine.

Pour : **Assurer l'entretien et la construction de locaux** servant au logement des prêtres et des salles paroissiales.

Pour : **Régler le traitement des prêtres en activité et des salariés** du diocèse ainsi que la retraite des prêtres âgés.

Pour : L'objet de l'Association Diocésaine de Nanterre est explicite « **Subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique** ».

C'est l'association diocésaine qui est le support juridique pour la gestion du patrimoine du diocèse. Autorisée à recevoir des dons et legs, elle est présidée de droit par l'évêque de Nanterre.

C'EST QUOI ?

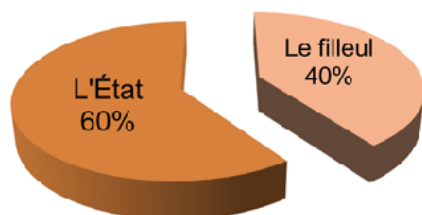
Le legs est une disposition prise par testament au bénéfice d'une personne physique ou morale. Par cette démarche simple au profit de l'Association Diocésaine de Nanterre vous manifestez votre soutien à l'Église sans léser vos proches.

L'association diocésaine, comme les associations reconnues d'utilité publique, les fondations et les congrégations, est autorisée à recevoir des dons et legs en totale franchise d'impôts.

Je peux léguer à ma paroisse, sans léser mon filleul

Suivant le degré de parenté du bénéficiaire, les droits de succession peuvent s'élever à 60 %. Ainsi, si je lègue à mon filleul 1000 €, celui-ci n'en percevra après impôts que 400 €.

Legs au filleul en direct



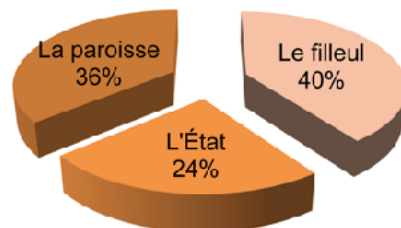
Or, l'association diocésaine de Nanterre, support juridique de ma paroisse, est exempte des droits de succession.

Je peux alors instituer l'association diocésaine de Nanterre légataire universel pour le compte de ma paroisse des 1000 €, à charge pour elle de remettre 40% de mon patrimoine à **mon filleul**, et ce net de frais et droits.

Le diocèse réglera les droits de succession en lieu et place de mon filleul, 60% de 400 €, soit 240 €.

Au final, il restera donc à ma paroisse 360 € (1000 € - (400 € + 240 €)) et mon filleul bénéficiera toujours de ses 400 €.

Legs avec charge



Contacts des Responsables Legs pour notre paroisse : Gérard Dagois : 01 41 38 65 58

Raymonde MISSIR
a rejoint la Maison du Père.

D'autres défunts nous sont inconnus, mais vous pouvez nous communiquer leurs noms pour que nous puissions les porter dans notre prière et les indiquer dans ce carnet.

Accueil des paroisses :

L'accueil par les laïcs est suspendu.

Accueil des prêtres : de 17h00 à 19h00 avec possibilité de confession.

	Sainte-Geneviève	Saint-Daniel	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
Lundi	-	-	-
Mardi	Père Julien	-	Père Didier
Mercredi	-	-	-
Jeudi	-	-	Père Michel
Vendredi	Père Didier	-	Père Julien

Père Marcel ALLARD - sur rendez-vous au 01 47 93 73 85

Hymne au Saint Sacrement



Adoration à
Notre-Dame- du-Perpétuel-Secours

Tantum ergo Sacramentum
Veneremur cernui:
Et antiquum documentum
Novo cedat ritui:
Praestet fides supplementum
Sensuum defectui.
Genitori, Genitoque

Laus et Jubilatio,
Salus, honor, virtus quoque
Sit et benedictio:
Procedenti ab utroque
Compar sit laudatio.
Amen.

Un si auguste sacrement,
Adorons-le, prosternés ;
Que les vieilles cérémonies
Fassent place au nouveau rite ;
Que la foi de nos cœurs supplée
Aux faiblesses de nos sens.
Au Père et à son Fils unique,

Louange et vibrant triomphe !
Gloire, honneur et toute-puissance !
Bénédissons-les à jamais !
À l'Esprit procédant des deux,
Egale adoration.
Ainsi soit-il !



ENSEMBLE PASTORAL
ASNIÈRES-CENTRE

LABEL ÉGLISE VERTE

Diocèse de Nanterre : diocese92.fr

PAROISSE SAINTE-GENEVIÈVE

Sainte-Geneviève

4, rue du Cardinal Verdier
Asnières-sur-Seine

Chapelle Saint-Daniel

9, rue des Jardins
Asnières-sur-Seine

Notre-Dame du Perpétuel-Secours

31, rue Albert 1^{er}
Asnières-sur-Seine

 01 47 93 10 46

 catho.asnieres@gmail.com

 01 47 33 58 40

 ndps.asnieres@gmail.com

PAROISSE N-D DU PERPÉTUEL-SECOURS